

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0038824

ND- 20/04

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5092

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL SOUDAI DIA ALDENASSER

Date de naissance : 1951

Adresse : 1st ISLAND 10 33 Apt. 11 Hassan II

Casablanca

Tél. : 0661396575 Total des frais engagés : 528,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur MEHAJ
Maladies Respiratoires, Allergies
201, Rue Mustapha El Maâni
Casablanca - Tél. : 0522 22 13 00



Date de consultation : 27/01/2020

Nom et prénom du malade : EC SOUDAI ABDENNASSER Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Best Dysthymie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

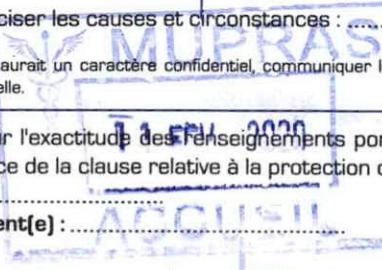
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

15/01/2020

Le : 15/01/2020



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/01 2020	Ca		252.00	Docteur MEHDI Maladies Respiratoires, Allergies 201, rue Mustapha El Maâni Casablanca - Tel.: 0522 22 13 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AHMED ALI Dr. EL JOURDAI ALI Lot. EL JAMAL 1000 Casablanca	27/01/2020	278,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
  	29/11/2020	B. 1000	800 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

A 10x10 grid of circles. The circles are numbered from 1 to 9 in a clockwise spiral pattern starting from the top-left. The grid is bounded by a thick black line. The letter 'D' is at the top-left corner, and the letter 'C' is at the top-right corner. The grid is divided into four quadrants by a horizontal and a vertical line through the center.

[Création, remont, adjonction]

1996 年 1 月 1 日起，新規例將取代現時的《地政處地籍規例》。

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur K. MEHAJJI

Docteur d'état en Médecine de la Faculté de Lille (France)

Allergie Respiratoire - Tests Allergologiques

Ronflement et troubles respiratoires du sommeil

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Consultation anti-tabac - Tuberculose

الدكتور ك. المهاجري

الدكتوراه في الطب خريج كلية ليل (فرنسا)

الضيقه - الحساسية التنفسية - اختبارات الحساسية

الشخير - الإقلاع عن التدخين

التشخيص الوظيفي للتنفس - السل

Casablanca, le :

07 Janvier 2020

الدار البيضاء، في :

Al Madinass El Jouaidi

21,00
1)

Febrex



1 sachet mat et mat 10,00

PHARMED
LOT : 3572
UT.AV:06-22
PPV : 21DH00

P 78,00
P 78,00
LOT 12297-

78,00
2)

Lorius



1 g la sin. + J

45,30
3)

Budweert



1 b. 4 fio /

Lot n°: 008N061
Pér.: 05-2022
P.P.V: 45 DH 30

86,50
4)

Clenil Fort



2+1 buffa 3 fio حاص

86,50

ni 2+1 buffer 2 fio حاص

PPV:
EXP:
Lot N°:
47,80

47,80
5)

Daser



2 g

3 fio

47,80

Docteur MEHAJJI
Maladies Respiratoires, Allergies
201, Rue Mustapha El Maâni
Casablanca - Tél.: 052 22 13 00

PHARMACIE AHMED ALI
Dr. EL JOUAIDI ALI
Lot. El Fath N° 80 bis
SIDI MELROUZ - CASABLANCA
Tél./Fax: 022.97.32.16

Docteur K.MEHAJI

Docteur d'Etat en Médecine de la Faculté de Lille (France)

Allergies Respiratoires - ,Tests Allergologiques

Ronflement et troubles respiratoires du sommeil

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Consultation anti-tabac - Tuberculose

Sur rendez-vous

الدكتور خ.المهاجي

الدكتوراه في الطب خريج كلية ليل (فرنسا)

الحساسية التنفسية - اختبارات الحساسية

الشخير - الإقلاع عن التدخين

الشخصي الوظيفي للتنفس - السل

بالموعد

Casablanca, le 07/01/2020 الدار البيضاء، في

Abdelmasset

EL JOURAFI

Hbace

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
"EXABIO HAY NASSIM"
Dr Alaoui Lemrani Ihsane
Tél: 0522 99 66 67 - Fax: 0522 91 57 68

Docteur MEHAJI
Maladies Respiratoires, Allergies
201, Rue Mustapha El Maâni
Casablanca - Tel.: 0522 22 13 00

LABORATOIRE EXABIO DE BIOLOGIE MEDICALE

31 Hay Nassim, Lissasfa - Casablanca

Tel : 0522896667 Fax : 0522915769 E-mail : exabiohaynassim@gmail.com

ICE : 00048958000015 CNSS : 6728359 Matricule fiscale : 50804175

Facture

N° facture : 2020-0325

Date : 29/01/2020

Date de prélèvement : 29/01/2020

Patient : Mr EL JOUAIDI Abdennasser

Analyses	Valeur en B	Montant
Hémoglobine glycosylée	100	134,00
Total B	100	134,00
APB	1,0	10,00
Majoration de garde		
Total		80,00

Arrêtée la présente facture à la somme de Quatre-Vingts Dirhams ***

TEL: 0522 89 66 67 - FAX: 0522 91 57 69
D. Aliaoui Lemrani Lissasfa
"EXABIO HAY NASSIM"
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES